

Compte Rendu réunion conseil municipal 29 février 2024

Convocations faites le 20/02/2024

Secrétaire de séance : Olivier Mesnier

Absents excusés : Denis Girardin, Antoine Vigezzi et Catherine Chareyron

Ordre du jour :

- Compte administratif 2023 service assainissement - *Budget primitif 2024 service assainissement*
- *Escaliers de la mairie* - *Application et site internet Intramuros*
- *Devis cimetièrre* - *Catalogue matériaux maison CCAS*
- *Révision PLU* - *Questions diverses*

1. Approbation du procès-verbal du 18 janvier 2024

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du 18 janvier dont Mme le Maire donne lecture.

2. Compte administratif 2023 service assainissement

L'adjoint présente le compte administratif 2023 du Service Assainissement comme suit:

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement	RAR Investissement
Dépenses	113 835.21	126 400.78	3 000.00
Recettes	144 030.52	69 043.83	31 000.00
Excédent	30 195.31		28 000.00
Déficit		57 356.95	

Les résultats du compte administratif sont conformes aux résultats du compte de gestion. Le conseil municipal procède au vote de ces deux documents. Le maire ne participant pas au vote, quitte la salle. Après lecture des résultats, le C.A. et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité par 10 voix pour.

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats du compte administratif 2023 au budget primitif 2024 :

- le déficit d'investissement de 57 356.95 € est reporté au compte 001 des recettes d'investissement ;
- Les RAR de 3 000 en dépenses d'investissement et de 31 000 € en recettes d'investissement sont affectés en CRBP au budget 2024.
- la somme de 29 356.95 € prélevée dans l'excédent de fonctionnement est imputée au compte 1068 des recettes d'investissement
- le solde de l'excédent de fonctionnement de 838.36 € est imputé au compte 002 des recettes de fonctionnement

3. Budget primitif 2024 service assainissement

Le maire présente le budget primitif 2023 comme suit :

	Section de Fonctionnement	CRBP Investissement	Section d'investissement
Dépenses	127 949.33	3 000.00	132 422.34
Recettes	128 963.75	31 000.00	108 111.28
Excédent	1 014.42	28 000.00	
Déficit			24 311.06
Excédent inv		3 688.94	

Excédent global 4 703.36 €

Ce présent budget est adopté par 11 voix pour.

4. Redevance Assainissement

Le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de la redevance assainissement :

- La part fixe passe de 30 à 35 € HT
- Le prix au m3 passe de 1.38 à 1.42 € HT
-

5. Création d'une citerne

Différents devis sont présentés pour la création d'une citerne à la station d'épuration selon deux procédés : citerne en dur maçonnée de 10m3 ou citerne souple de 50 m3.

A noter : la station rejette 10 à 12 m3/ jour ; une citerne de 10 m3 serait donc toujours pleine ; a-t-on besoin de plus en sachant que nous n'avons pas le droit sans autorisation spéciale d'utiliser cette eau pour de l'hydrocurage, du nettoyage de voirie ou autre...

A noter également que le Département subventionne à priori la récupération d'eau de pluie à hauteur de 40%

6. Escaliers de la mairie

Les membres de la commission présentent le projet avec une nouvelle rampe aux normes, des jardinettes, garde-corps et un escalier simple (sans retour sur les côtés) ; les études de devis sont en cours. Il faut prévoir au moins 30 000 € HT.

Attention aux normes PMR

Une discussion s'engage sur les murs en béton banché ou en granit...voir la différence de prix.

Valérie propose de demander une vue d'intégration dans le paysage à un architecte

7. Application et site internet Intramuros

La CCPR n'a pas renouvelé son contrat avec Intramuros. L'application ne fonctionnera plus à compter du 1^{er} mars. Elle était trop peu utilisée apparemment.

Intramuros nous a contactés afin de savoir si nous souhaitons prendre un abonnement individuel.

Tarifs : 25 € HT par mois pour l'application et 25 € par mois pour le site internet soit 50 € HT/mois =

A noter :

- le site internet de la commune est vieillissant et surtout très peu pratique dans son fonctionnement il serait souhaitable de le remplacer. Nous payons actuellement 300 €/an pour ce site
- au bureau nous avons fait vivre Intramuros, et encourager les gens à télécharger l'application....

Avantages Intramuros : les informations se relaient facilement entre application et site internet.

Le conseil valide l'abonnement à l'application Intramuros et au site internet par 11 voix pour et une abstention.

8. Devis cimetièrre

Hervé Viennet a demandé un devis aux Pompes Funèbres de Charquemont pour des travaux au cimetière : Enlèvement 14 anciennes tombes, Création 7 caveaux 2 places, Création de 7 cases cinéraires, Création jardin du souvenir et Ossuaire

Les caveaux et cases cinéraires seront vendus avec les concessions aux demandeurs.

9. Catalogue matériaux maison CCAS

Alternatinnov a réalisé le catalogue pour les matériaux à récupérer pour la maison du CCAS.

Il y a bien sûr la toiture, des portes, parquets, escaliers bois, planchers, lambris, sanitaire....

Reste à savoir comment procéder :

- Il faut déjà coordonner le calendrier de démolition avec Habitat 25
- Organiser la communication, les réservations ...
- Organiser la démolition : qui démonte ?
- Organiser la récupération : quand, comment, qui s'en occupe ?

10. Subvention équilibre Habitat 25

HABITAT 25 souhaite rencontrer les élus au sujet du projet de la maison du CCAS afin de présenter le projet financièrement. La commune pourra être sollicitée pour apporter une aide financière

Cela sera l'occasion également d'évoquer la question du calendrier des travaux pour organiser la récupération des matériaux et voir à quelle date Mme OSTROVSKA devra quitter son logement.

11. Révision PLU

Suite à l'adoption du SCOT, les communes ont jusqu'au 28 février 2028 pour mettre leur PLU en conformité

Il faudra donc envisager cette révision prochainement ou alors se lancer dans un PLUi.

12. Avenants Pôle Enfance

a. Avenant de – 2000 € à valider pour l'entreprise VERDOT ; il concerne la pose de l'inscription « Pôle Enfance » sur la façade qui n'a pas été réalisée.

b. Avenant de – 960 € à valider pour l'entreprise Tréhant : vestiaires MAM

c. Avenant de – 3360 € à valider pour l'entreprise Cheval : meuble de change simple posé à la place d'un double

13. Honoraires architecte

La question du solde des honoraires de l'architecte du pôle enfance doit être réglée ; une remise a été demandée suite à différents manquements à la mission de maître d'œuvre.

14. Visite Fresnes en Woëvre

des représentants de la commune se rendront à Fresnes en Woëvre à l'automne ; la date est fixée au dernier week-end de septembre : le 28 septembre

16. Sortie Accrobranche avec le CCAS

Sortie Accrobranche pour les collégiens organisée le 24 avril au matin à Charquemont et retour l'après-midi en VTT ; il faut des accompagnateurs pour cette sortie